

## EDITO

Voici déjà la fin du mandat des CCQ, fin de mandat et dernière lettre du comité de rédaction actuel. Fin toute relative puisque ce moment permet l'ouverture à de nouvelles habitantes et nouveaux habitants. Amusantes, certaines coïncidences, puisque dans les medias ces jours-ci, il est beaucoup question du manque de consultation citoyenne sur certains projets. Le lien est tout trouvé consultation - consultatif.

Souvent, nous nous méprenons quant au sens du terme de consultation : il appartient au champ de la participation et a pour objectif de demander son avis à la population à n'importe quel stade d'un projet mais sans garantie de prise en compte de ses remarques. Cependant restons optimistes. Aujourd'hui la démocratie participative commence à déployer ses ailes. Pourrait-elle être l'avenir ? De nombreuses villes lancent des expériences, inventent des modèles, le plus audacieux étant le « budget participatif » de Paris qui a permis de décider directement de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement de la ville, en plébiscitant les projets qui concourent à la végétalisation de la capitale. La voix citoyenne n'est pas vouée à l'oubli, elle est même destinée à se faire entendre chaque jour davantage. L'expertise des habitants.es, usagers d'un territoire, représente une connaissance précieuse pour les instances de décision et peut même muter en force de propositions ou de projets. Alors à nous, Brestoises et Brestois de savoir saisir cette occasion offerte...

C'est possible et c'est maintenant !

### COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Luc Déniel, Laure Dosso, Sabine Guidubaldi,  
Robert Marc, Nicole Pronost, Philippe Saget.

## Jean-Luc Polard : *je ne suis pas Monsieur CCQ !*



*Elu de Brest Métropole Océane, 6<sup>ème</sup> vice-président chargé des services à la population, du commerce et de l'artisanat, 4<sup>ème</sup> adjoint de la ville de Brest chargé de la cohésion sociale et de la participation des habitants, il répond à nos questions en septembre dernier.*

### Pour vous, après le bilan des 10 ans des CCQ en juin, comment voyez-vous l'avenir ?

Le bilan est très hétérogène, cela dépend de chaque quartier et de son fonctionnement propre. J'ai lu les comptes rendus, j'étais assidu aux réunions du CCQ de Bellevue qui a un fonctionnement plaisant et la question de la présidence ne se posait pas ! La co-présidence, par une délibération du conseil municipal, est désormais actée : l'élu de quartier et un représentant des habitants co-président les CCQ.

### Et le maire ?

Le maire ne peut pas tout faire et délègue. Il attend de ses adjoints de quartier un retour du travail des CCQ auquel il est attentif. Comme par exemple, la réunion au mois de mars à la salle de conférence de la mairie. Ce qui avait été convenu, c'est que soit inscrite dans les délibérations, la contribution des CCQ. Cela reste à mettre en œuvre.

### Quel va être votre rôle ?

Pour l'instant, je travaille sur le renouvellement des conseils. Les jeunes ne sont pas forcément présents au CCQ. Quand ils viennent, ce n'est pas souvent ! J'aimerais faire venir les gens qui ne sont pas actuellement représentés, et pour cela solliciter les associations, patros... et intéresser des gens de tous horizons.

### Pour avoir des gens motivés, il faudrait avoir des projets motivants ?

Pourquoi pas un appel à projet ? Cela permettrait de faire des demandes budgétaires en utilisant différents dispositifs financiers (département, région, état...). Cela permettrait aussi d'intéresser les populations que nous voulons rapprocher des CCQ. Le défi sera d'arriver à mieux représenter la population.

*Pour info, le CCQ Brest-Centre a lancé un appel à projet sur sa page internet :*

<http://www.ccq-brest-centre.net/article/appele-a-projet-s>

### Et après, votre rôle ?

Je ne suis pas Monsieur CCQ. On va recenser les choses qui fonctionnent dans chaque CCQ avec les adjoints de quartier, et on les diffusera. Ce sera ensuite aux différents conseils de prendre à leur compte ce qui les intéresse.

### Co-présidence - Appel à projet ? Quoi d'autre ?

Exemples du festival de la soupe à St Marc, et de Sapin Malin, les jardins partagés, la fête des voisins, c'est à dire proposer plus de convivialité. Quand les CCQ travaillent sur des commandes de la mairie ou BMO, ces dossiers passent en conseil municipal ou communautaire. Il serait intéressant qu'ils mentionnent la contribution des CCQ.

Comme par exemple, le dossier de l'ancienne gendarmerie de l'Harteloire ou celui du téléphérique que le CCQ de Brest-Centre a étudiés. Par contre, pour un budget géré par les CCQ, les adjoints de quartier ont étudié ce qui se fait dans d'autres villes et n'en sont pas revenus convaincus. Ce n'est donc pas pour le moment à l'ordre du jour !

### Avez-vous des commandes de la mairie ou des idées de projet pour le CCQ Brest-Centre ?

A l'heure actuelle non, c'est un travail que je dois avoir avec les adjoints. Pour commencer, il faut mettre un calendrier en place. Il faudra un temps fort dans chaque CCQ pour le renouvellement. On doit rencontrer toutes les associations avec les centres sociaux, patronages...

### Quelle image avez-vous de Brest-Centre en tant que conseil de quartier ?

Il y a de l'énergie, vous êtes considérés comme actifs. Le groupe des référents n'existe pas ailleurs. Il faudra voir si cela intéresse les autres CCQ.

### Comment voyez-vous la contribution citoyenne à la vie de la cité ?

La loi prévoit que les quartiers prioritaires de la politique de la ville se dotent d'un conseil citoyen. Nous proposerons que ceux-ci intègrent ou travaillent en étroite collaboration avec les CCQ.

### Comment voyez-vous l'inter-quartier ? Peu de gens connaissent le CCQ.

Oui, les CCQ brestois manquent de communication vers l'extérieur. Je suis favorable à la création d'un site internet tourné vers les habitants, les services, les élus, les membres des CCQ.

### Que pensez-vous du développement d'applications smartphone dédiées à la ville et qui permettraient au citoyen de participer à la vie de son quartier. Exemple : disposer d'un logiciel pour que les citoyens.nes suggèrent facilement où mettre des plantes, des graffs...

Le logiciel de signalement fonctionne bien ! Exemple : les personnes qui se promènent dans la ville et constatent un dysfonctionnement ou une anomalie le signalent par ce moyen. De la même manière, vos propositions permettraient d'améliorer le fonctionnement et la circulation de l'information. ■



Exemple de veille internet sur les initiatives liées à la démocratie participative  
<http://www.scoop.it/t/democratie-participative-brest>

## Nouvelles du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre



### Mais qu'a donc fait le CCQ ces dernières années ?

#### 1- La Lettre de Brest-Centre

Cette Lettre est à l'initiative du groupe de travail "communication" du CCQ sur le quartier de Brest-Centre. Elle ne parle pas que du CCQ mais aussi et surtout, du quartier et de ses habitants. La "Lettre de Brest-Centre" rentre dans un ensemble de mesures proposées à la plénière du Conseil Consultatif de Quartier de Brest-Centre du 26 avril 2009 par sa commission "communication" afin de renforcer le dialogue avec les habitants du quartier. Le premier exemplaire a été distribué en juin 2009. Cette Lettre est mise à disposition dans les commerces, écoles, mairie, structures de quartier ainsi que sur les sites internet des PLM Sanquer, PL Guérin et MPT Harteloire. Une carte de

*suite page 4*





## Château Aux origines de Brest

Dans le secteur du Château, nous sommes aux origines de Brest. Un « castellum », dont les traces alternant briques et pierres sont encore visibles dans les soubassements de la forteresse actuelle, s'y élevait déjà à l'époque Gallo-romaine au début du IV<sup>ème</sup> siècle. Sur son éperon rocheux, il protégeait déjà le site de l'embouchure de la Penfeld, constituant un port naturel. Aujourd'hui siège du commandement de la marine nationale en Atlantique et de la préfecture maritime, il s'agirait du plus ancien bâtiment militaire de France ayant exercé de telles fonctions de manière continue.

Au moyen-âge, Brest subit les vicissitudes des relations tumultueuses entre la Bretagne, la France et l'Angleterre jusqu'à ce que le château revienne au duc en 1397 après une période d'occupation anglaise.

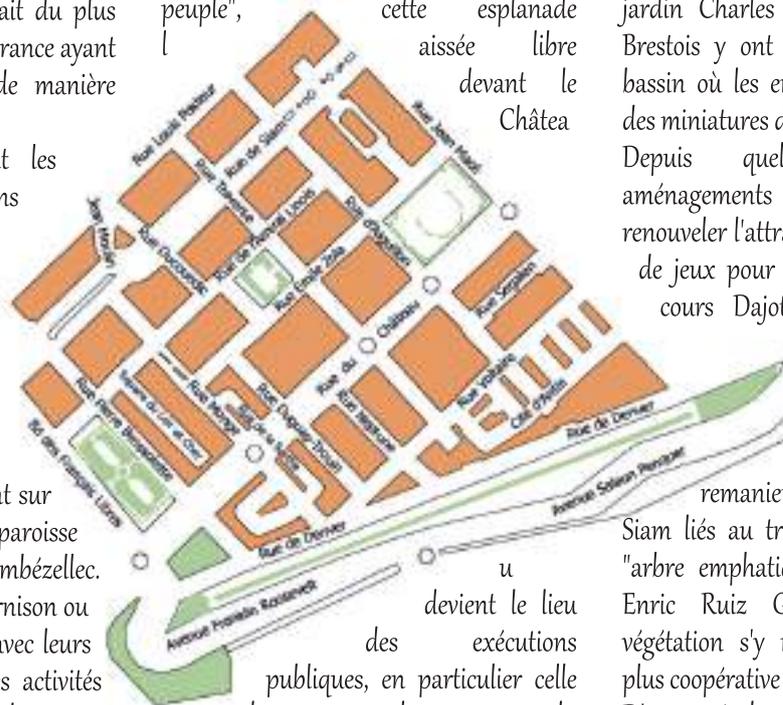
Des habitations se développent sur son arrière pour constituer la paroisse des Sept-Saints, trêve de Lambézellec. Les militaires et marins en garnison ou embarqués s'y sont installés avec leurs familles mais aussi toutes les activités associées : commerces, auberges et prostitution.

C'est en 1593 que le roi Henri IV accorde le droit de bourgeoisie aux habitants de Brest. À cette époque, il s'agit essentiellement de l'actuel secteur « Château » jusqu'à l'incorporation du côté de Recouvrance en 1680. Dans l'intervalle, Richelieu a choisi Brest pour abriter la marine du Ponant, ce qui

nécessite de nouvelles infrastructures.

En 1683, Vauban définit un plan de fortifications, comprenant un glacis, c'est à dire un terrain découvert, devant les remparts et bien sûr devant le château. Les habitations se développent au-delà, entraînant un développement de la ville vers le nord-est mais le cœur de la ville reste situé de ce côté de la rue de Siam qui s'agrandit du cours Dajot à partir de 1769. D'abord construit par les forçats pour des besoins militaires, il devient rapidement un lieu de promenade.

À la Révolution, Brest s'agite comme toute la France et la "place du triomphe du peuple", cette esplanade l'aissée libre devant le Château



devient le lieu des exécutions publiques, en particulier celle des vingt-six administrateurs du Finistère le 3 prairial an II (22 mai 1794). Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville est plus paisible et ce secteur est surtout impacté par l'ouverture du pont reliant les deux rives de la Penfeld en 1861. Le quartier s'embourgeoise et comprend essentiellement des logements recevant les classes aisées de la ville.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ce quartier

déjà construit suivant un plan rectangulaire, réfléchit à se débarrasser du carcan des remparts. Les bombardements de la seconde guerre mondiale viendront tout remettre en cause. La destruction est quasi totale dans cette partie de Brest. Même le château est très endommagé. Des activités se déplacent : la préfecture maritime qui se trouvait rue de Siam a déménagé dans la cour centrale du Château, la salle des fêtes qui était à proximité de l'actuel musée des Beaux Arts a disparu. Mais la reconstruction respecte l'ancien glacis qui devient la place du Château rebaptisée jardin Charles de Gaulle. Les anciens Brestois y ont la nostalgie de l'ancien bassin où les enfants faisaient naviguer des miniatures de bateaux.

Depuis quelques années, des aménagements ont été réalisés pour renouveler l'attrait de ce secteur : un parc de jeux pour enfants à l'extrémité du cours Dajot, un accès facilité au belvédère du Château qui domine le nouveau port de plaisance et les

remaniements du bas de la rue de Siam liés au tram, avec l'emblématique "arbre emphatique" de l'artiste catalan Enric Ruiz Geli. Espérons que la végétation s'y montrera prochainement plus coopérative avec le climat brestois.

D'autres évolutions vont bientôt toucher le secteur Château. Le téléphérique qui reliera le quartier des Capucins au centre-ville y plantera une de ses gares.

Le départ des équipements culturels du Carré des Arts vers la nouvelle médiathèque des Capucins laissera place à ... à quoi, au fait ? ■

localisation des points de distribution ainsi que le résumé des numéros déjà parus se trouvent sur la page internet du site du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre (<http://ccq-brest-centre.net>). Depuis 2009, la Lettre était éditée en 4 pages à 3500 exemplaires. Elle est passée à 6 pages en 2011 pour le même nombre d'exemplaires. Elle compte 5 tirages par an (février, avril, juin, octobre, décembre). L'ensemble des Lettres peut être retrouvé sur le site internet. Avec le temps, un lien fort s'est établi avec les habitants et il serait souhaitable que cette publication se poursuive avec le nouveau CCQ.



## 2- Le site internet



Le CCQ de Brest-Centre a fait le choix en janvier 2010 de garder son indépendance en utilisant un hébergement payant en dehors des sites "municipaux". C'est un site-vitrine ouvert à tous les habitants, quotidiennement réactualisé mais aussi un site participatif puisque les membres du CCQ Brest-Centre peuvent s'échanger des messages, des articles, des comptes rendus de réunion. Un forum permet de réfléchir à certaines questions. Le site archive tous les comptes rendus, photos, vidéos... qui sont stockés et consultables sur le serveur.

C'est donc un outil très utile à la communication interne du CCQ. Sur le site, les 25 Lettres du CCQ de Brest-Centre sont disponibles ainsi que les informations sur les conseils de quartier (règlement intérieur, charte...), la liste des associations de quartier et le fonctionnement du CCQ. Le site est structuré autour des groupes de travail (commissions) qui possèdent leurs propres pages. Le bureau du CCQ a lui aussi, son emplacement réservé.

## 3- Le marché de la place Sanquer

Suite à des visites de quartier en 2009 avec le CCQ et le maire adjoint, Réza Salami, plusieurs habitants ont remarqué que pour les personnes âgées, il était difficile de se ravitailler dans le quartier qui avait perdu ses commerces. Le CCQ a alors proposé la mise en place d'un marché, le mercredi matin puisque l'école Sanquer (maternelle et primaire) était en pleine expérience avec la semaine de 4,5 jours. Les parents y passeraient forcément en déposant ou en allant chercher leurs enfants ! Aujourd'hui, en octobre 2014, il y a régulièrement 4 commerçants (fruits et légumes et boucherie/charcuterie).



## 4- Le choix d'une société immobilière

Il s'agit de la rénovation de l'ancienne gendarmerie de l'Harteloire.

Le CCQ a donné son choix au comité de pilotage de BMO entre 2 projets immobiliers. Ainsi la société ADIM se propose de construire à la place de la gendarmerie (tout en gardant la façade) une résidence d'affaire (T1-T2), une résidence sénior, des logements sociaux, et des logements en accession avec parkings.



## 5- Aménagement du boulevard Jean Moulin

Les membres du CCQ ont découvert l'avant-projet du schéma directeur de l'aménagement du Bd Jean Moulin présenté par BMO et l'Atelier de l'Ile. Ce projet est d'abord une promenade urbaine avec des belvédères sur la Penfeld dans une perspective comprenant le cours Dajot, les jardins du Château, le Bd des Français Libres, le Bd Jean Moulin et d'éventuels prolongements vers le fond de la Penfeld. Le premier tronçon (Bd des Français libres du pont de Recouvrance à la future gare du téléphérique en bas de la rue Pasteur) a été renoué. Cet avant-projet n'est pas encore finalisé. Nous devons en 2015 donner notre avis sur l'aménagement du boulevard côté - pont de l'Harteloire.



## 6- Projet "graffs"

Afin de lutter contre les tags, le CCQ a initié un projet pour que certains murs des bâtiments publics soient susceptibles de recevoir des graffs par des artistes locaux. Un autre projet est en cours d'étude par BMO sur la création d'une plate-forme informatique pour mettre en relation des propriétaires de mur et des graffeurs.



## 7- Stationnement

Le CCQ a procédé à des enquêtes sur le stationnement sur les trottoirs dans plusieurs zones du quartier. Cela a permis d'envoyer à la mairie un rapport qui s'est traduit par un audit dont le résultat nous sera présenté prochainement et sera concrétisé par des interventions des services techniques : mise en place de plots devant certaines bouches à incendie et de barrières pour éviter le stationnement sauvage comme illustré ci-contre le long du Bd Jean Moulin.



## 8- Sapin Malin

L'idée du CCQ de récupérer les sapins après les fêtes de Noël pour éviter qu'ils n'encombrent nos trottoirs et puissent servir au jardinage, a fait des émules. L'association Vert le Jardin qui organise la collecte et le broyage doit maintenant faire face à un afflux de demandes à l'intérieur du territoire de BMO.



## 9- Animations

Cela fait désormais 7 ans que le 1<sup>er</sup> samedi de juin est organisé sur la place Sanquer un picnic où se retrouvent les riverains du quartier Sanquer/St Michel. Une visite de l'ancienne imprimerie de la PAM et plusieurs balades découvertes de la biodiversité urbaine ont également été organisées par le CCQ de Brest-Centre.



*Comme illustré dans ce bilan, le CCQ peut donner un avis sur de nombreux sujets (immobiliers, aménagement, PLU, stationnement...) mais il peut aussi être initiateur de projets (Sapin-Malin, graffs, marché, animations...). Au niveau de la communication, notre Lettre et notre site internet sont des outils que nous voulons conforter et pour cela nous avons besoin de chacun.e et tous ! ■*

# Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.

Retrouvez les adresses des lieux photographiés.

Réponses du jeu précédent :



*Empreinte des mains  
Florence Arthaud, quai  
Tabarly*



*Escalier menant du port à  
la rue Porstrein Lapierre*

*Solution dans la prochaine lettre*

Vous pouvez vous abonner à la Lettre de Brest-Centre en version électronique, en allant sur la page d'accueil du site [www.ccq-brest-centre.net](http://www.ccq-brest-centre.net)

## AGENDA

**Du 21 oct au 28 nov** : Photos "Contrastes" de Kevin Perro - PLM Sanquer  
**Mardi 11 nov - 14h30** : Bal d'automne - PLM Sanquer, ouverture du festival européen du film court au Quartz  
**Dimanche 16 nov - 09h00-18h00** : Vide-grenier "puériculture" Salle G. Vigier (rue Richelieu)  
**Lundi 17 nov - 14h** : Finale brestoïse des Tréteaux Chantants au PLM Sanquer  
**Du 3 nov au 19 déc** : Peintures et sculptures de Ronan Moysan - MJC/MPT Harteloire  
**Mercredi 17 déc** : Spectacle de Noël au PLM Sanquer  
**Du 7 janv au 17 janv** : dépôt des sapins places Wilson, Sanquer, Guérin, Square Marc Sangnier, place de la Tour d'Auvergne, place Gal de la Bollardière (Harteloire), PL Guérin  
**Mercredi 7 janv** : broyage de sapin places Wilson et Sanquer de 10h à 12h et **samedi 17 janv**, place Guérin de 14h à 16h  
**FORMATIONS en mairie**  
**Lundi 24 nov** : 09h-12h - BA-ba de l'écriture journalistique  
**Mercredi 10 déc** : 09h-12h - Technique de l'interview  
**inscription obligatoire**  
au 02.98.00.82.11 ou [Frederic.Leon@mairie-brest.fr](mailto:Frederic.Leon@mairie-brest.fr)



Suivez l'activité du CCQ de BC en direct ! Toutes nos actions, les demandes que nous faisons à Brest et BMO, les réponses que nous recevons sur notre site : [www.ccq-brest-centre.net](http://www.ccq-brest-centre.net) ou sur Twitter : [@ccqbc](https://twitter.com/ccqbc)



Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre  
Mairie de quartier, 2, rue Frézier - BP 92206, 29222 - Brest Cedex 2  
<http://www.ccq-brest-centre.net> contact : [webmestre@ccq-brest-centre.net](mailto:webmestre@ccq-brest-centre.net)

## Le prochain CCQ

Un appel à candidature est lancé par voie de presse avec une fin des inscriptions le 16 décembre. Les CCQ commenceront à travailler en février 2015. Le 6 décembre, une plénière inter-quartier est programmée, avant la clôture de la période d'inscription.

Il sera proposé au CCQ de travailler par projet. Sur la page du site internet du CCQ de Brest-Centre, une liste de projets à présenter aux élus est démarrée. Vous pouvez y insérer votre contribution :

<http://www.ccq-brest-centre.net/article/appele-c3a0-projet-s>

En travaillant sur projet, il sera possible de trouver plus facilement des financements et d'attirer jeunes et étrangers...

## Projets en cours

- **Graff** : seuls, notre quartier et celui de l'Europe y participent, la rive droite ayant déjà des fresques sur les murs municipaux.
- **Gendarmerie de l'Harteloire** : le permis de construire est déposé.
- **Bd Jean Moulin** : la gare du téléphérique sera construite en extérieur. Les travaux doivent commencer en janvier 2015. Le CCQ sera convié aux études sur la réorganisation du square Bazeuil et sur l'extrémité du boulevard.
- **Jardin Laennec** (près du parking Kerfautras) : le service des Espaces Verts a l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour refaire le jardin d'enfants.
- **Projet Scotti** - rue Yves Collet : pour info, la destruction des bâtiments doit débuter prochainement. Le parking sauvage attendant est déjà fermé.
- **Stationnement** : le compte-rendu de l'audit de juin suite à notre enquête, est attendu.
- **Mur végétalisé**, rue Ernest Renan le long de l'école Sanquer, pour empêcher les tags : les plants doivent être changés cet automne pour grimper sur le mur. ■

Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons by-nc-sa" : droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales.